



asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2013**

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be





Edito	.p04
Introduction	.p05
01. Cadre institutionnel	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2013	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2013	
Composition du Bureau au 31 décembre 2013	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2013	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p11
02.3. Les séjours	
I. Les séjours en Belgique	.p15
II. Les séjours à l'étranger	.p18
02.4. L'encadrement	.p19
03. Le soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p20
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p21
05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter	.p22
06. La coordination « Accueil Temps Libre »	.p25
07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI	.p27
08. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p30
09. Fêtes du Solstice	.p33
10. Fête de la Jeunesse	.p34



A maints égards, 2013 aura été, pour Jeunesse à Bruxelles Asbl, une année de consolidation mais aussi de transition et d'innovation.

Consolidation d'abord, car le chemin tracé par Jeunesse à Bruxelles Asbl depuis plusieurs années a permis de positionner la para-communale et dès lors la Ville de Bruxelles comme opérateur significatif en région bruxelloise et en Fédération Wallonie Bruxelles tant pour ce qui concerne les activités de vacances que pour ce qui concerne l'accueil temps libre, ou encore le centre de formation Elisabeth Carter; ceci eu égard aux chiffres importants dont fait état ce rapport d'activités. Consolidation aussi car l'ensemble des activités de Jeunesse à Bruxelles Asbl ont été reconduites en 2014.

Année de transition également et principalement pour ce qui concerne les plaines de vacances car le nombre important de présences des enfants a nécessité, afin de garantir leur bien-être, le passage de 6 infrastructures à 8 infrastructures pendant les vacances d'été. Lors des étés 2012 et 2013, les fluctuations conséquentes du nombre d'enfants présents d'un jour à l'autre ont en outre mis en évidence que les aspects organisationnels (engagement du personnel, taille des locaux, commande des repas, réservation des bus, réservation des excursions, matériel, etc ...) pouvaient être améliorés si le nombre d'enfants présents chaque jour dans les plaines était connu avant le début des activités de vacances. Un système de réservations par semaine est donc annoncé pour l'été 2014 ; celui-ci permettant de ne pas devoir réagir constamment à l'urgence mais de prévoir et d'anticiper dans l'intérêt de tous nos jeunes usagers.

Innovation ensuite avec la mise en place de nouveaux partenariats, notamment en stages (Brusurf et Centrale for Contemporary Art dans le cadre de l'exposition Bazar belge) mais aussi en plaines et en séjours (mise en place de deux journées de formation à destination des responsables d'activités en collaboration avec le FRAJE) ainsi qu'un projet pilote d'aménagement de l'espace et de gestion du bruit dans deux écoles de la Ville de Bruxelles par la Cellule Accueil Temps Libre.

Ainsi, c'est un travail de longue haleine qui se poursuit. La construction de notre structure n'est pas achevée et chaque nouvelle étape en appellera d'autres. Notre association, par sa proximité avec la Ville de Bruxelles, a épousé les caractéristiques du service public et notamment le principe d'adaptabilité ; afin de correspondre au mieux à l'évolution des besoins et de la demande sociale.

Faouzia HARICHE
Présidente

Selon ses statuts modifiés le 30 avril 2013 (MB 11 07 2013), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités de vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2013

Faten ALAMAT, Nordinne AMRANI, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Antoine CROKAERT, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Jean-Luc QUOISTIAUX, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2012

Faten ALAMAT, Nordinne AMRANI, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du bureau au 31 décembre 2012

Faouzia HARICHE :	Présidente
Faten ALAMAT :	Administratrice déléguée
Philippe DE BOCK :	Trésorier
Anne VANDENBULCKE :	Secrétaire
Frédéric WAUCQUEZ	
Bertin MAMPAKA	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2012

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Emmanuelle CASPERS, Coordinatrice

Aurore MARGARO, Coordinatrice

Cellule Activités de vacances :

Mathilde GERARD, Coordinatrice des stages de vacances

Nadja WYVEKENS, Coordinatrice des séjours de vacances

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice

Karim BOUHOUT, Coordinateur

Collaboration Asbl Bruxelles Enseignement :

Ikrum DADI, Assistante

Dépôt :

Mohammed CHAÏRI, Chauffeur-livreur

02. LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Depuis plus de 30 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel. Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	6	9	4.402	450
Été	8	42	26.264	625
Hiver	6	8	2.318	290
TOTAL	20	59	32.984	559

Par rapport à 2012 (nombre de jours d'ouverture identique)

Période	2012	2013	Différence	Augmentation
Printemps	4.054	4.402	+ 348	+ 8,54%
Été	25.576	26.264	+ 688	+ 2,69%
Hiver	1.982	2.318	+ 336	+ 16,95%
TOTAL	31.612	32.984	+ 1372	+ 4,34%

- Afin de répondre adéquatement au nombre croissant des présences, le nombre d'implantations a été augmenté pendant la période d'été 2013 : désormais 4 plaines sont organisées pour les 3-6 ans et 4 plaines pour les 6-12 ans.
- En été 2013, d'importantes fluctuations des présences ont été observées. En effet, le nombre de présences a varié entre 315 et 885 présences journalières. Ces variations importantes sont à l'origine d'un nouveau système de réservation qui sera mis en place pour l'été 2014.



a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- **Au printemps 2013** : grâce à l'obtention d'un subside de la Région bruxelloise qui vise à sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans aux carrières scientifiques, la thématique générale des plaines primaires a été articulée autour des énergies renouvelables. Pour rendre cette thématique plus abordable pour les enfants de 3 à 6 ans, « Les quatre éléments » ont guidé les activités des plaines maternelles.
- **En été 2013**, « Plaines de Vacances Airlines » a emmené les enfants pour un tour du monde. Chaque jour, un pays était présenté aux enfants par le biais de bricolages, d'ateliers culinaires et d'activités culturelles, artistiques ou sportives.
- **En hiver 2013**, la thématique générale proposée était « Les héros sans super pouvoirs ». Ce thème a été présenté aux équipes comme un éveil à la citoyenneté. Des partenariats avec diverses associations (Resto du Cœur, Samu Social, ...) ont été mis en place et les enfants ont ainsi pu réaliser des bricolages pour les personnes plus fragilisées (sets de table pour les restaurants sociaux, dessins et décorations de Noël pour les maisons de retraite,...). Un spectacle comique « Mr Toutlemonde » (Cie Théâtre Kramik) sur le respect a également été programmé au Centre sportif et culturel Pôle Nord.

Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum une par quinzaine). Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées : par exemple, les enfants se sont rendus au Musée Royal de Mariemont et ont pu passer l'après-midi dans le domaine.

Les excursions sont également choisies dans l'optique de permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes ou dans l'optique de favoriser l'accès à la culture dans ses diverses dimensions : exposition sur le Nil suivie d'un atelier créatif avec de l'argile, l'aventure du Sortilège, une journée dans une ferme artisanale, développement de la créativité au TILT, découverte du Sentier des Abeilles au Jardin Botanique Jean Massart, spectacle culturel au Centre Pôle Nord, journée dans un domaine provincial...

Pour les excursions, une participation financière de 2€ a été demandée aux parents.

Pour les enfants que les parents n'autorisent pas à quitter la plaine, divers ateliers d'initiation (danse africaine, musique, cirque) ont été organisés grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs.

Enfin, les excursions et animations sont aussi choisies dans le but de permettre aux animateurs de développer de nouvelles compétences telles que la création d'un univers fantastique, la vulgarisation des savoirs ou les techniques pour susciter l'intérêt des enfants par une discipline qu'ils ne connaissent pas.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteurs et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.



b. Le public

Printemps 2013

Sur les 647 enfants qui ont fréquenté les plaines (596 en 2012) :

- 53 % des enfants ont moins de 6 ans (51 % en 2012)
- 164 enfants ont bénéficié du tarif social (151 en 2012)
- 75 % étaient domiciliés sur le territoire communal (69 % en 2012)

Eté 2013

Sur les 1960 enfants qui ont fréquenté les plaines (1.909 en 2012) :

- 54 % des enfants ont moins de 6 ans (44 % en 2012)
- 237 enfants ont bénéficié du tarif social (231 en 2012)
- 73 % étaient domiciliés sur le territoire communal (71 % en 2012)

Hiver 2013

Sur les 548 enfants qui ont fréquenté les plaines (469 en 2012) :

- 47 % des enfants ont moins de 6 ans (48,5 % en 2012)
- 75 enfants ont bénéficié du tarif social (151 en 2012)
- 91 % étaient domiciliés sur le territoire communal (78 % en 2012)

Une augmentation du pourcentage d'enfants de 3 à 6 ans fréquentant les plaines est donc à noter.



c. L'encadrement

Un total de 488 personnes (453 en 2012) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2013 ; à savoir :

- 98 personnes au printemps (97 personnes au printemps 2012)
- 308 personnes en été (278 personnes en été 2012)
- 82 personnes en hiver (78 personnes en hiver 2012)

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.

Dans l'ensemble, les responsables de centre ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateurs et animateurs. La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

Une formation a été mise en place le 15 juin 2013 pour les responsables de plaines de vacances grâce à un partenariat avec l'Asbl FRAJE ; formation intégralement financée par l'ONE. Basée sur les constats et les difficultés exprimées lors des réunions d'évaluation, la thématique développée pour cette première a été centrée sur des questions liées à l'autorité et à son exercice en milieu pédagogique.

d. Les tarifs

Depuis, le 1er juillet 2009, les tarifs sont inchangés.

- **Tarif plein** : 50 euros pour un abonnement de 10 jours
- **Tarif préférentiel** : 40 euros pour un abonnement de 10 jours. Ce tarif est accordé aux enfants domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 – 1020 – 1120 et 1130) ou qui ont un parent au 1er degré membre du personnel communal.
- **Tarif social** : 25 euros pour un abonnement de 10 jours. Ce tarif est accordé uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 – 1020 – 1120 et 1130). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août. La demande de tarif social doit être introduite par écrit, au plus tard un mois avant le début des plaines, et accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles ou d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons.



02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Augmentation du taux d'occupation % 2012
Carnaval	9/9	166/178	93%	+4%
Printemps	9/9	172/178	98%	+9%
Été	36/36	621/712	87%	+3%
Automne	9/9	160/178	93%	+6%
TOTAL	63/63	1119/1246	90%	+6%

En 2013, 63 stages ont été organisés, répartis sur 7 semaines de vacances : une semaine au carnaval, une au printemps, quatre semaines en été ainsi qu'une semaine en automne.

De manière générale, les périodes en dehors de l'été ont le plus haut taux d'occupation.

En comparaison à 2012, nous remarquons une nette augmentation de la fréquentation pour la période de printemps 2013.

Nous constatons également que les semaines au cours desquelles un jour férié est positionné le mardi, le mercredi ou le jeudi se remplissent plus difficilement. Nous notons en effet une augmentation de +33% entre l'automne 2012 et l'automne 2013 et une diminution de -13% entre les semaines du 15 Août 2012 et 2013.

Cependant, malgré cela, aucun stage n'a été annulé en 2013.

Deux motifs expliquent que le taux d'occupation augmente de 6% entre 2012 et 2013 et ce, malgré la suppression des stages pendant la période d'hiver :

- d'une part, le nombre d'inscrits passe de 1070 en 2012 à 1119 en 2013;
- d'autre part, la capacité totale d'accueil a été revue à la baisse (32 places de moins qu'en 2012) dans le cadre d'une réorganisation de l'affectation des places dans le respect des normes ONE (plus de places dans certains stages).

a. Activités

La programmation des stages a été enrichie, cette année encore, par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif bruxellois. Le partenariat avec l'asbl « Les Jeunesses musicales de Bruxelles » est toujours bien en place pour toutes les périodes de vacances. Par ce biais, les enfants ont l'occasion de s'essayer à des activités musicales et sont plongés dans un univers sonore tout au long du stage. Le partenariat avec l'asbl « Espace Magh » a également été maintenu lors des stages « Hip-Hop School » et « Histoires Naturelles ».

Deux nouveaux partenariats ont été mis en place. Un stage a été organisé à la « CENTRALE for Contemporary Art », dans le cadre de l'exposition « BAZAR Belge ». Ce stage a permis aux enfants de passer une semaine entière dans l'espace du musée, ainsi que de découvrir la création belge sous toutes ses formes. Un stage « Labo Photos » a également été organisé en partenariat avec l'Espace Informatique Brusurf. Lors de ce stage, les enfants ont pu apprendre l'art de la photo argentique, du développement en labo ainsi que le travail des images sur ordinateur.



De nombreuses excursions ont été organisées pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines ou d'explorer des régions dans lesquelles les jeunes bruxellois n'ont pas toujours l'occasion de se rendre. Ainsi, les groupes ont pu s'essayer à la draine lors d'une journée dans la vallée de la Mollignée, découvrir la sérigraphie lors de l'expo « Andy Warhol » à Mons, arpenter le centre-ville de Bruxelles à la recherche de graffitis grâce à l'ASBL « Lézarts Urbains » ou encore découvrir le cinéma muet lors d'ateliers à la Cinémathèque.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. animateurs et enfants portent conjointement un projet et vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité, pour certains, insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

Les thématiques suivantes ont été développées en 2013 :

- **Carnaval 2013** : « Il était une fois... le Carnaval des animaux », « Les créatures fantastiques », « Musique et cirque », « De l'objet à l'instrument », « Au temps des Vikings... », « Arts martiaux : équilibre et harmonie », « Du bruit dans les yeux », « Vidéo : faites votre pub ! »,
- **Printemps 2013** : « Il était une fois... L'Oiseau de feu... », « Le petit homme de la légende africaine », « Petit Cabaret », « D'où viennent les couleurs ? », « L'univers de Buster Keaton », « Vidéo : faites votre clip ! », « Omnisport et Natation », « Stylisme et création textile »,
- **Été 2013** : « Curieuses petites bestioles », « Les p'tits clowns », « Arc-en-ciel », « Le Moyen-Age », « Fabrique moi un mouton... », « Notre musée imaginaire », « Hip-Hop School », « Omnisports et natation », « Le voyage fantastique de Gulliver », « Explorons les textures... », « Pierre et le loup », « Mille et une nuits », « Mini sports », « Home Sweet Street », « Hors Champ », « Omnisports et natation », « Les Iles Créoles », « Graines d'acrobates », « Au fil de l'eau », « L'Égypte », « Les p'tits clowns », « Film à danser ! Danse à filmer ! », « Jeu d'acteur », « Stylisme : tout en feutrine », « Omnisports et natation », « Les pirates », « Histoires naturelles », « La truite », « Minuscule », « La porte entrouverte », « Stylisme : Customise ta chemise ! », « Labo Photos », « Omnisports et natation »,
- **Automne 2013** : « A la rencontre des loups... », « L'Apprenti Sorcier », « Dans l'atelier des peintres », « Teintures de la nature », « Télénoëla : une série télé bruxelloise », « Omnisports et natation ».



b. Le public

Tranche d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
Maternelles (3-7 ans)	35/35	649/700	93%	56%
Primaires (6 à 12 ans)	28/28	470/546	86%	44%
TOTAL	63/63	1119/1246	84%	100%

On constate de manière générale que :

- les stages destinés aux enfants de maternelles sont les plus demandés.
- Les stages destinés aux enfants de primaires se remplissent de plus en plus difficilement plus l'on monte dans les tranches d'âge. Dans cette catégorie, ce sont les stages sportifs qui rencontrent toujours le plus de succès.

Au total de l'année 2013 :

- 749 inscriptions d'enfants habitant le territoire (67%)
- 215 inscriptions d'enfants habitant hors territoire communal (19%)
- 155 inscriptions d'enfants au tarif social (14%)
- 6 inscriptions prises en charge par des institutions

c. L'encadrement

Un total de 181 personnes a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2013 ; à savoir :

- 28 personnes au carnaval 2013;
- 29 personnes au printemps 2013;
- 99 personnes en été 2013;
- 25 personnes en automne 2013.

A chaque période d'activité, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées.

On constate une certaine régularité dans les équipes d'animation. Les mêmes équipes sont souvent reformées de période en période et une vraie dynamique de groupe s'installe entre les moniteurs mais également entre les enfants et les animateurs.



d. Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009.

- Le prix d'un stage pour les habitants de la Ville de Bruxelles est de 50 € (tarif préférentiel).
- Pour les autres, le prix est de 75 €.
- Le tarif social est à 12 €. Il est d'application pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal.
- Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %, applicable aux familles bénéficiant déjà du tarif préférentiel.

Le tarif englobe la totalité des frais. Aucun supplément n'est demandé aux parents. Pour ce prix, les enfants bénéficient d'un encadrement de qualité, de boissons et d'une collation par jour, et souvent d'une excursion ou d'une animation par un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

I. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela grâce à des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif. Chacun acquiert aussi une plus grande autonomie : responsabilisation et indépendance sont les maîtres mots durant tout le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2013 : « Tous en scène », « Bienvenue dans la futur », « Toutes les énergies sont dans la nature », « Enquête au musée », « Les 4 éléments », « Les 5 sens », « Silence... Action ! ».

Outre les activités pédagogiques autour de ces thèmes, des excursions ont été organisées lors de chaque séjour: Maria Hendrika Park, Plan incliné de Ronquières, Ecomusée du Pays des Collines & « Le sentier de l'étrange », activités « Flar- en Florapad » & « Le coffre de la mer » organisées par l'asbl Horizon Educatief, animations au Crié de Harchies, Musée de la Pataphonie, Ferme pédagogique « De Lange Schuur ».

Pendant les vacances d'été, un séjour scientifique a été organisé grâce à l'aide d'un subside de Research in Brussels et de la Région de Bruxelles Capitale ; subside destiné à promouvoir l'attrait pour les sciences. Le thème étant basé sur les énergies renouvelables, il a été intitulé : « Toutes les énergies sont dans la nature ». Plusieurs excursions ont été organisées autour de ce thème : animation « Frivole Eole ou le pouvoir du vent » de l'asbl Vent d'Houyet (Mesnil-Eglise), Maison de la Science (Liège), Le Bois du Cazier (Marcinelle). En complément, un intervenant extérieur (asbl Green) est venu présenter les énergies renouvelables et proposer des mises en pratique. A côté des connaissances théoriques, les enfants ont réalisé des expériences avec les animateurs et ont eu l'occasion de fabriquer des véhicules électriques solaires, des réveils fonctionnant grâce à la bio-énergie d'une carotte, des torches à dynamo, des éoliennes. Des activités sportives ont aussi été organisées pour le côté défoulement.

Pour la quatrième année consécutive, un séjour de soutien scolaire a été organisé pour les jeunes de 1ère et 2ème secondaires. Comme l'année précédente, le séjour a duré deux semaines ; par contre, il a été organisé pendant les vacances de printemps (dans un but de préparation aux examens de juin) et non plus en été (dans un but de remédiation pour les jeunes ayant échoué aux examens de juin). Des professeurs de secondaire et des étudiants du supérieur ont été engagés pour encadrer des cours de rattrapage en français, mathématiques et néerlandais.

Durant les vacances d'automne 2013, un séjour d'éveil linguistique destiné à stimuler l'apprentissage du néerlandais a été organisé pour les enfants de 6 à 12 ans à Mariakerke. Ce séjour a été préparé en collaboration



avec l'asbl « Kiddy & Junior Classes » qui a mis du matériel pédagogique à la disposition des animateurs. Les animateurs -parfaits bilingues- ont allié les activités ludiques à l'apprentissage de vocabulaire pour décomplexer les enfants face à une langue souvent perçue comme purement scolaire.

a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le centre de Mariakerke est quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique.

b. Les périodes d'activités

Le Domaine de Combreuil

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps	1	11	43/40
Été	3	12	76/120
Été Sciences	1	12	29/40
TOTAL	5	59	148/200

Mariakerke

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	5	20/30
Printemps Soutien scolaire	1	11	25/25
Été	4	12	108/120
Automne	1	5	30/30
TOTAL	7	69	183/205



c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
 - 160 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 200 € pour les autres
 - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).
- Pour les séjours de 5 jours :
 - 100 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 125 € pour les autres
 - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



II. Les séjours à l'étranger

a. Les destinations

Au cours des vacances de Carnaval 2013, 37 jeunes de 9 à 13 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de « Val Cenis » (Savoie, France). Durant 8 jours, ils ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole de Ski Français. Une balade en raquette était aussi au programme afin de découvrir la nature environnante (traces d'animaux, différents types de résineux...).

En août 2013, un séjour dans les Pyrénées a été organisé pour les jeunes de 13 à 15 ans. Durant deux semaines, les jeunes ont pu découvrir la région et de nombreux sports de plein air. Au programme du séjour « Sport et Montagne » : parcours aventure dans les arbres (accrobranche), piscine, grotte de Fontrabousse, pédalo, parc animalier des Angles, tir à l'arc, équitation, VTT.

b. Les périodes d'activités

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Val Cenis	8	9-13 ans	37/40
Eté	Sport ados	Pyrénées	14	13-15 ans	21/25
TOTAL					58/65

c. Les tarifs

- Sports d'hiver :
 - 400 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 500 € pour les autres
 - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).
- Ados Eté Pyrénées :
 - 450 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 600 € pour les autres
 - 300 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).



III. Le public

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	343 / 420	82 %
Ados (13-15ans)	2	46 / 50	92 %
TOTAL	14	389 / 470	87 %

Carnaval 2013

Sur les 57 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 16 enfants ont bénéficié du tarif social
- 68 % sont domiciliés sur le territoire communal

Printemps 2013

Sur les 68 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 20 enfants ont bénéficié du tarif social
- 60 % sont domiciliés sur le territoire communal

Eté 2013

Sur les 234 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 53 enfants ont bénéficié du tarif social
- 51 % sont domiciliés sur le territoire communal

Automne 2013

Sur les 30 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 10 enfants ont bénéficié du tarif social
- 63 % sont domiciliés sur le territoire communal

02.4 L'encadrement

Un total de 85 personnes a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours pendant l'année 2013 ; à savoir :

- 11 personnes au Carnaval
- 14 personnes au Printemps
- 54 personnes en Eté
- 6 personnes en Automne

Une formation a été mise en place le 22 juin 2013 pour les responsables des séjours grâce à un partenariat avec l'asbl FRAJE; formation intégralement financée par l'ONE. Basée sur les constats et les difficultés exprimées lors des réunions d'évaluation, la thématique développée pour cette première a été centrée sur des questions liées à l'autorité et à son exercice en milieu pédagogique.

03. Soutien au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles



L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège.

De plus, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a également obtenu un subside de 12.000 € de la Communauté française et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Une enveloppe de 8000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles est par ailleurs dévolue aux activités mises en place par la MAAC. En partenariat avec cette structure, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en a assuré le suivi administratif et financier.

Une enveloppe de 75.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été réservée aux activités organisées par les Maisons d'enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.



04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des salles: réservations, contrats de location, visites des lieux avec les locataires, organisation des nettoyages, facturation.

Salle de la Clé : 92 jours d'occupation (82 jours en 2011, 82 jours en 2012)

Salle de la Jeunesse : 107 jours d'occupation (81 jours en 2011, 82 jours en 2012)

Domaine de Combreuil : 99 jours (76 jours en 2011, 91 jours en 2012)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) au printemps et en été : 60 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 18 jours
- occupation par l'asbl Bravvo : 3 jours
- occupation par une école d'une commune hors Bruxelles : 12 jours
- occupation par une société privée bruxelloise : 6 jours

05. CENTRE DE FORMATION EN ANIMATION "ELISABETH CARTER"

05.1 Gestion du Centre

Durant l'année 2013, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- La mise en place, l'organisation et le secrétariat d'une réunion de travail du comité pédagogique regroupant :
 - le gestionnaire du Centre de formation;
 - un formateur;
 - la direction de Jeunesse à Bruxelles;
 - 1 membre de la cellule ATL;
 - 2 membres de la cellule Activités de vacances;
 - 1 secrétaire technique d'animation

Ce comité d'accompagnement permet de réunir l'équipe pédagogique et l'équipe d'encadrement afin de faire évoluer ensemble la formation dans sa globalité.

- La mise en place, l'organisation et le secrétariat de deux réunions d'évaluations du sous-groupe « animateurs » regroupant :
 - le gestionnaire du Centre de formation;
 - des trois formateurs;
 - la direction de Jeunesse à Bruxelles;
 - la coordinatrice de la cellule Activités de vacances;
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
 - Bruxelles Laïque asbl : 2 journées de formation sur l'interculturalité;
 - le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) : 2h de formation aux premiers soins;
 - le Service de diététique des Cuisines Bruxelloises : 2 h de formation à l'alimentation saine et à l'hygiène alimentaire;
 - La Montagne magique : deux fois deux jours de formation sur les techniques d'animation artistique ;
 - La Croix rouge : trois fois deux jours de formation aux premiers soins aux enfants,
 - Le STICS : deux fois deux journées de formation sur la gestion du stress.
- L'organisation d'une cérémonie de remise des brevets 2012-2013 (le 12/11/2013);
- Les entretiens préalables (85) à la formation, les suivis administratifs et individuels des stagiaires;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement de la formation;
- La rédaction et le suivi du dossier de demande d'habilitation de la formation d'animateur de Centres de Vacances auprès de la Communauté française;
- Le suivi du dossier de demande de subvention 2012-2013 auprès de la Communauté française;
- La mise en place de 4 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation :
 - Premiers soins aux enfants
 - Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie



- Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie
- Gestion du stress et des conflits : zen restons zen !
- Accueil extrascolaire : mon boulot, les autres et moi !

05.2 Formation animateurs en centres de vacances

La quatrième session de formation (2012 – 2013) a vu l'inscription de 31 stagiaires. Sur ces 31 personnes :

- 16 ont obtenu leur brevet d'animateur de Centres de Vacances;
- 2 ont été conviés à poursuivre leur formation pour une année supplémentaire et se sont réinscrits pour la session 2013-2014;
- 2 ont été conviés à suivre une étape supplémentaire;
- 1 a abandonné en cours de formation pour des raisons personnelles;
- 10 ont été arrêtés en cours ou à la fin de formation pour non adhésion au projet.

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année :

- stage théorique résidentiel n° 3 : du 11/02/2013 au 16/02/2013 inclus (60h) au Domaine de Combreuil,
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : en l'occurrence de 1 mois en juillet ou en août (180h) dans les plaines de vacances,
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 20/09/2013 au 22/09/2013 inclus (21h) au Domaine de Combreuil.

L'objectif de former des animateurs autonomes, critiques et responsable détenteurs d'un brevet d'animateur de centres de vacances reconnu par la Communauté française a été atteint à 58 %.

La cinquième session de formation (2013-2014) a vu l'inscription de 31 stagiaires ; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2013 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 04/10/2013 au 06/10/2013 inclus (21h) au Domaine de Combreuil,
- stage théorique résidentiel n° 2 : du 28/10/2013 au 02/11/2013 inclus (60h) au Domaine de Combreuil,
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 23/12/2013 au 02/01/2014 (100h) dans les plaines de vacances.



05.3 Formations continues

Accessibles aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui ont déjà suivi la formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons d'enfants.

121 personnes ont participé en 2013 aux différents modules de formations continues :

- 23 personnes ont participé à la formation « Accueillir dans un service public scolaire : accueil extra scolaire, mon boulot, les autres et moi ! » dispensée en partenariat avec Bruxelles Laïque asbl
Lieu : Bruxelles Laïque Asbl
Dates : 16 et 17 janvier 2013 / 21 et 22 février 2013 / 13 et 14 juin 2013
3 modules de 2 jours de formation pour permettre aux professionnels de l'accueil de développer des pratiques, des aptitudes et des habiletés à interagir culturellement. La formation a ainsi pour objectifs d'accompagner les professionnels à la construction d'un registre de communication et l'établissement d'un mode de coopération / de collaborations avec des acteurs multiples : « Comment entretenir de bonnes relations professionnelles avec mes collègues, la hiérarchie, les familles et... les enfants ? Comment participer à la vie de mon institution ? Moi, dans l'organigramme, où suis-je et que puis-je faire face à une situation difficile ? ... ».
- 51 personnes ont participé à la Formation premiers soins aux enfants dispensée en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique.
Lieu : Centre Pôle Nord et Croix Rouge Stalle
Dates : 31 mai 2013 et 7 juin 2013 / 18 novembre et 26 novembre 2013 / 05 décembre et 10 décembre 2013 / 16 décembre et 17 décembre 2013 de 9h à 16h
4 modules de deux jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.)
- 27 personnes ont participé à la Formation théâtrale « Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie » dispensée en partenariat avec le Théâtre La Montagne Magique
Lieu : Théâtre de la Montagne Magique
Dates : 04 et 05 novembre 2013 et 12 et 14 novembre 2013
2 modules de deux jours de formation. Les objectifs de la formation sont de pouvoir répondre aux questions suivantes « Comment mettre en place une activité théâtrale ? Comment stimuler la créativité des enfants ? Comment stimuler l'expression corporelle et verbale des enfants, même des plus petits ? ... ».
- 20 personnes ont participé à la formation « Gestion du stress et des conflits : zen restons zen » dispensée en partenariat avec le STICS
Lieu : CEMPA
Dates : 7, 21 et 28 février 2013 / 08, 15 et 22 novembre 2013
2 modules de trois jours de formation pour savoir développer ses capacités à gérer les difficultés relationnelles (agressivité, violence, exigence, etc.), améliorer la qualité de communication en tenant compte du public concerné. Comment connaître son implication dans un conflit, quelle est sa position dans le conflit ? Comment gérer ses sentiments, ses émotions ? Mais surtout : comment enrayer la spirale de la violence.

06. La COORDINATION “ACCUEIL TEMPS LIBRE”



06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- l'information des usagers ;
- la distribution de la 3ème édition de la Brochure « Pose ton Cartable » auprès des opérateurs de l'Accueil et des parents (+/- 300 exemplaires) ainsi que de la Brochure « Bruxelles Jeunes » (155 exemplaires);
- le renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil : 3 rencontres avec les opérateurs de l'accueil ont eu lieu les 12,13 et 14 février 2013 ;
- l'organisation de 2 Commissions Communales de l'Accueil (CCA) : les 7 mai 2013 et 11 octobre 2013;
- le suivi administratif d'un nouveau programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) couvrant tout le territoire communal (validé le 25 septembre 2013);
- la rencontre de nouveaux opérateurs de l'Accueil désirant rejoindre le programme CLE (Ecole fondamentale libre non-conventionnelle des Etoiles, Les écoles libres de Sainte Ursule, Saint Louis 1 et 2 et Saint Roch);
- l'introduction auprès de l'ONE des dossiers de demande d'agrément et de subsides comme opérateur de formation continue en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter;
- la mise en place de 4 formations continues en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter : rédaction des conventions, analyse des évaluations et mise en place d'une étude des besoins des professionnels de l'accueil pour l'organisation des futures formations continues;
- le suivi administratif des demandes de subsides ATL pour les opérateurs de l'accueil communaux agréés;
- la mise en place, en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de l'«Appel à projet ATL 2013-2014» visant à améliorer l'accueil des enfants, soit 43 écoles maternelles et primaires de la Ville de Bruxelles participant au programme CLE;
- la diffusion du référentiel psychopédagogique de l'ONE et du code de qualité de l'ONE (animation sur le Référentiel à la Maison de quartier Les Rossignols);
- la coordination de la Fête de la Jeunesse 2013.



La coordination Accueil Temps Libre a représenté l'asbl Jeunesse à Bruxelles au sein de:

- la Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance (FILE asbl) : 2 rencontres en AG et 1 groupe de travail;
- la Fédération Bruxelles Accueil et développement pour la jeunesse et l'enfance (BADJE asbl) : 1 rencontre en AG.

06.2 Travail dans les quartiers

Nord

- membre de la Coordination sociale et des sous-groupes « Sclarité » et "Fête et convivialité"
- participation aux 3 « Cafés des Parents » organisés au sein de l'école de l'Allée Verte (6/2/2013, 27/3/2013 et 5/6/2013);
- participation au « Parc en Fête » (12/5/2013).

Haren

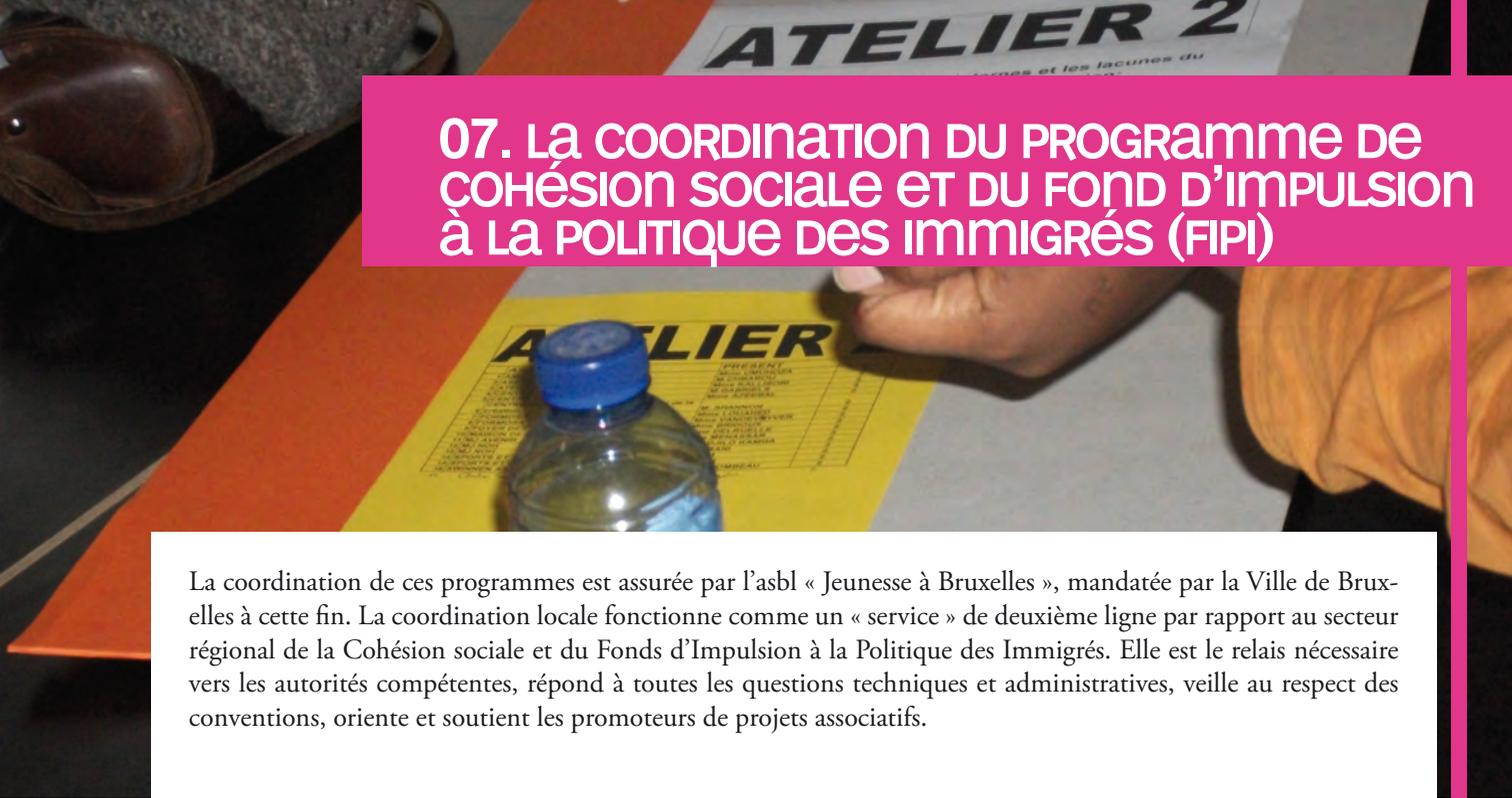
- membre du sous-groupe « Sclarité » et de la Coordination sociale;
- participation à la Fête du parascolaire de l'école des Etoiles (9/6/2013).

Laeken

- membre de la Coordination Sociale et des sous-groupes "Petite Enfance" et "Jeunesse";
- participation à la Journée du "2F" (présentation du livre blanc de la coordination sociale, 2/2/2013) et à la Fête de la Soupe (17/3/2013).

NOH

- membre de la Coordination Sociale et du sous-groupe « Sclarité ».



07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION À LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont ponctuées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs.

Entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2013, la Coordination locale a effectué **54 visites de terrain** ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : **26 visites des projets de Cohésion sociale, 22 visites des projets Fipi communal et 6 visites des activités Été Jeunes.**

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétole d'organiser les 3 concertations locales, réunissant en son sein, l'ensemble des acteurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations oeuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2013, la Coordination locale a organisé deux concertations locales.

- **La concertation locale du 4 mars 2013** : cette rencontre a fait l'objet d'un travail sur une proposition de Règlement d'Ordre Intérieur pour la concertation locale de la Ville de Bruxelles en matière de cohésion sociale. Les différents articles repris dans cette proposition ont été discutés par l'ensemble des associations partenaires et les diverses remarques des membres opérateurs du contrat communal prises en compte.
- **La concertation locale du 25 octobre 2013** : après l'adoption sans réserve du Règlement d'Ordre Intérieur de la concertation locale de la Ville de Bruxelles, la rencontre du jour a été consacrée au thème des primo-arrivants. Le Centre Régional d'Appui en Cohésion sociale a, dans un premier temps, présenté son état des lieux de la situation des primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale en insistant sur les enjeux ayant trait à la citoyenneté. Ensuite, la Coordination de l'action sociale de Schaerbeek a présenté son compte-rendu de la « recherche-action » réalisée par le groupe de travail primo-arrivants ; puis, Monsieur Serge Noel a proposé une lecture de quelques extraits tirés de l'ouvrage collectif « Paroles d'exil ». Enfin, Bruxelles Laïque a accompagné deux témoignages de primo-arrivants toujours en trajectoire d'insertion. Dans un second temps, des ateliers de réflexion ont été constitués autour des thématiques qui abordent la « mixité sociale » et les « lacunes du dispositif global d'alphabétisation ».



07.3 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2013 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Projets du nouveau Programme quinquennal de Cohésion sociale 2011-2015: participation à différents groupes de travail, soutien administratif à l'adresse des nouveaux projets quinquennaux en collaboration avec les autorités de la Cocof, suivi des contentieux associatifs, participation à l'événementiel associatif communal, préparation de la documentation relative à l'offre sociale communale.
- Rédaction du rapport annuel 2012 : début 2013, les associations et la coordination étaient tenues de rendre un rapport moral « limité aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques ». Par ailleurs, ces rapports sont dorénavant à compléter en ligne sur le site IRISBOX tandis qu'il est demandé aux associations, de répondre à quatre questions générales :
 - Comment votre projet a-t-il évolué au cours de l'année écoulée (en ce qui concerne le public, les objectifs, le budget, les actions...) ?
 - Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association) ?
 - Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ? Expliquez dans quelle mesure vous y êtes parvenus ou non ?
 - Quelles sont les perspectives de développement et/ou d'adaptation de votre projet ?

Concrètement, la synthèse et la catégorisation de ces contenus ont fait l'objet du rapport annuel 2012.

07.4 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

- Participation aux réunions mensuelles et réunions méthodologiques ponctuelles organisées par le Centre Régional d'Appui en Cohésion sociale (CRACS) en collaboration avec la plateforme des coordinations locales réunissant les 13 contrats communaux.
- Par ailleurs, une plateforme des coordinations locales plus informelle est née d'une volonté des coordinateurs de cohésion sociale et se réunit régulièrement depuis juin 2013. Cinq rencontres ont eu lieu en 2013 et la coordination locale de la Ville de Bruxelles a participé à toutes les réunions.
- Participation aux Coordinations sociales par quartier et autres groupes institutionnels mis en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, PGV).
- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décretaal des missions de la Coordination locale.



07.5 Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2011 et 2012

- Evaluation et suivi administratif du FIPI communal 2012 en étroite collaboration avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, la Cocof et les Autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles;
- Visite des projets Fipi communaux 2013 : 22 visites de terrain dont un nouveau partenaire;
- Mise en œuvre du FIPI communal 2013 : sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la coordination locale tenant compte des visites de terrain.

08. Centre Culturel et Sportif Pôle Nord

Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2013, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2013 l'usager principal du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2013

a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval
 - du 11 au 15 février 2013
 - Stage : Omnisports et natation
 - Arts martiaux
- Printemps :
 - du 08 au 12 avril 2013
 - Stage : Omnisports et natation
- Été :
 - du 1er au 12 juillet et du 12 au 23 août 2013
 - Stages : 4 X Omnisports et natation
- Automne :
 - du 28 au 31 octobre 2013
 - Stage : Omnisports et natation

b. Championnat de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles.

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels pour cette activité. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le paiement des arbitres et de certaines fournitures (coupes, prix pour les vainqueurs, ballons, barbecue en fin de championnat, ...). L'arbitrage est effectué par des joueurs du championnat qui, en majorité, ont suivi et réussi la formation d'arbitrage dispensée par la Ligue Francophone de Football en Salle.

Ce championnat débute en octobre et se termine en juin de chaque année. En juin 2013, s'est donc clôturée la saison 2012-2013 avec 204 joueurs pour 14 équipes inscrites à la compétition. Pour la saison 2013-2014, le championnat n'a pas été reconduit. La concurrence engendrée par la pression du classement et des résultats engendrait trop de conflits, s'écartant de l'objectif premier de cette activité, à savoir, tisser du lien social entre les habitants du quartier dans un esprit de convivialité. Deux séries de rencontres amicales ont été créées en remplacement pour répondre à la demande de foot en salle, dans un esprit plus serein.



Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 200€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non respect des règlements, ...).

Une journée de clôture est organisée en fin de championnat. Lors de cette journée les équipes disputent des matchs amicaux et les prix sont distribués autour d'un barbecue offert aux joueurs.

c . Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Depuis le mois d'octobre 2013, suite à l'arrêt du championnat de mini foot du quartier Nord, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a repris à sa charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord organisées au Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, pas de prix,...) entre différentes équipes composées de joueurs issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitants du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent. Une série le dimanche offre 4h de salle par semaine (8 équipes et 105 joueurs). L'autre série propose 6h de salle les mercredis et jeudis soir (12 équipes et 154 joueurs). Au total ce sont 259 joueurs qui sont inscrits pour la saison 2013-2014 et qui ont la possibilité de jouer au foot en salle une fois par semaine.

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles asbl prend en charge le défraiement d'un volontaire chargé de l'encadrement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, ...).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant seront déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non respect des règlements, ...).



08.2 Activités ponctuelles en 2013

- Les départs des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs des séjours résidentiels pour les stagiaires inscrits à la formation Elisabeth Carter;
- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver (22/06/2013 et 14/12/2013);
- Réunions de préparation des plaines avec les moniteurs (28/01/2013, 14/03/2013, 19/03/2013, 26/03/2013, 07/06/2013, 14/06/2013, 20/06/2013, 24/07/2013, 27/11/2013, 03/12/2013, 21/12/2013);
- Réunions de préparation des séjours avec les parents et/ou avec les moniteurs (28/01/2013, 27/07/2013);
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages que l'asbl organise : (04/04/2013, 05/04/2013, 08/04/2013, du 01/08/2013 au 10/08/2013, 27/12/2013);
- Formation pour les auxiliaires d'éducation et les animateurs des Maisons d'enfants de la Ville de Bruxelles en partenariat avec la Croix Rouge et organisées par le centre E. Carter (31/05/2013, 07/06/2013, 15/06/2013, 10/09/2013, 18/11/2013, 26/11/2013, 16/12/2013, 17/12/2013, 19/12/2013);
- Concertations locales des 04/03/2013 et 25/10/2013 organisées par la cellule Cohésion sociale;
- Test écrit pour l'engagement d'une nouvelle coordinatrice ATL (02/10/2013).

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

D'autre part, Jeunesse à Bruxelles a continué en 2013 à prendre en charge certains frais du Pôle Nord (fournitures informatiques spécialisées, matériel technique de régie, ...) et a pris en location depuis mars 2009 deux distributeurs automatiques qui sont placés dans la cafétéria du Centre, l'un pour des boissons froides et des snacks, l'autre pour des boissons chaudes.



09. FÊTE DU SOLSTICE

L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant tout un après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Samedi 22 juin 2013 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

- Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives, ateliers d'éveil artistique et créatif, atelier de psychomotricité pour les petits, initiation à la sculpture de ballons, ...
- 13h30 : spectacle pour enfants (dès 3 ans) : « Voyage au bout de mon lit » de & par Alain Boivin
- 14 h 30 : goûter
- 14h45 et 16h00 : spectacle pour enfants (dès 6 ans), « Vu d'Ici » par la Cie « Les pieds dans le vent »
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 192 adultes et 327 enfants / Total : 519 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 465 personnes.

Collaborations : Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Centre Pôle Nord

Samedi 14 décembre 2013 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

- Ateliers pour enfants tout l'après-midi: grimage, animations sportives, ateliers d'éveil artistique et créatif, atelier de psychomotricité pour les petits, initiation à la sculpture de ballon, un jeu concours pour les adolescents à la LOCO-Motive, ...
- 14h00 et 16h00 : spectacle « Laïla à l'ombre de la médina » de & par Moustafa Largo
- 14h30 : goûter
- 15h00 : surprise « représentation de danse orientale » par Linda Claessens
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 161 adultes et 249 enfants et 25 ados / Total : 435 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 582 personnes

Collaborations : Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Centre Pôle Nord

10. FÊTE DE LA JEUNESSE



Coordonnés par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, 14 ateliers encadrés notamment par les animateurs de la Ville de Bruxelles étaient accessibles au public. Ils se déroulaient au Square Palfyn, le samedi 14 septembre 2013 de 14h00 à 17h00.

Au programme des activités :

- Atelier d'expériences scientifiques
- Ateliers créatifs
- Atelier Cirque
- Atelier Escalade (jeu gonflable)
- Atelier Grimage
- Atelier Informatique/Robotique
- Atelier Jeux de ballons
- Atelier Jeux en Bois (2 fois)
- Atelier Pétanque
- Atelier Trampoline (jeu gonflable)
- Atelier Vidéo
- Espace Restauration
- Stand Info
- Infirmerie

Un artiste a déambulé durant l'après-midi dans le square (jongleur, sculpteur de ballons et monocycliste) et deux stands plus « physiques » étaient accessibles (trampoline et palmier d'escalade).

Un espace « restauration » salée/sucrée pour échanger, boire un verre, manger un sandwich ou un cornet de pâtes, était accessible aux familles. Il était tenu par les jeunes des centres Averbôres et Dolto.

Un stand d'informations relatives aux initiatives de la Ville de Bruxelles destinées à la Jeunesse renseignait les familles sur les activités extrascolaires proposées par la commune.

Une scène animée par un DJ et un animateur a créé une bonne ambiance dans le square tandis que la fête s'est achevée par le concert de la fanfare du quartier « Jour de Fête ».

L'accès à l'événement, les animations et le concert étaient entièrement gratuits. Environ une centaine de personnes a participé à l'événement, lequel a mobilisé une soixantaine d'animateurs.

La Fête n'a pas rencontré le succès de l'année précédente, très probablement en raison de la météo pluvieuse.

Partenaires: Centre Pôle Nord, le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles (Maisons des Enfants - Brusurf), l'asbl BRAVVO, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles (Laeken) et la Croix Rouge de Belgique.

